



FLASH INFO

Mai - Juin - Juillet 2019



Mercredi 8 Mai - 11h

Commémoration suivie d'un vin d'honneur.

Dimanche 26 Mai - De 8 h à 18h

Élections Européennes - Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h dans la salle des fêtes.

**Si vous ne pouvez pas vous y rendre ,
vous pouvez toujours voter par procuration.*



**Samedi 22 Juin - à Sainte Foy la Longue
Kermesse - Organisation Ecoles et AAPI**

Mardi 2 Juillet - Service Proxi Déchets

Des bennes seront mises à votre disposition (gratuitement) à Capblanc juste à côté du tennis (déchèterie) - pour déposer vos encombrants et ferrailles.

Tout le WE : du Vendredi 5 au Dimanche 7 Juillet

Fête du village - Comité des Fêtes

Un programme détaillé sera distribué.



Nous vous invitons à consulter le site sur Internet du SICTOM, vous trouverez de nombreuses informations utiles, vous pouvez également accéder au paiement en ligne.

Collecte des ordures ménagères :
pour les deux jours fériés
1er Mai et 8 Mai

Tournées avancées au mardi

Sortir vos poubelles le lundi soir

ENTRETIEN DES DEVANTS DE PORTES

POUR LES MAISONS DANS LE CENTRE BOURG

Nous vous remercions de bien vouloir appliquer l'arrêté du maire AR 2018-08 « cf affichage en mairie » afin de maintenir vos devants de portes propres pour l'intérêt de tous.

SÉCURISATION DU BOURG CENTRE ET EXTÉRIEURS

Le dossier final est en cours de validation avec toutes les demandes de subventions.

Nous espérons pouvoir vous le présenter très prochainement.

ECOLE MATERNELLE - ST ANDRÉ DU BOIS



• Les parents des enfants nés en 2016 doivent se présenter ou téléphoner à la mairie de St André du Bois pour prendre rdv tél 05 56 76 40 48

Prendre rdv avec la directrice : 05 56 76 44 33

Se munir : livret de famille, carnet de santé, un justificatif de domicile

Nouveaux Administrés sur la communes (propriétaires, locataires) ?

Vous venez d'emménager à Saint André du Bois ? N'hésitez pas à vous rapprocher des services de la mairie, cette démarche vous permettra de faire plus rapidement connaissance avec votre commune et ses élus.

